



Indexation de votre rente de retraite

Votre conseil sectoriel vous invite à calculer vos pertes financières cumulatives au 31 décembre 2012 à l'aide du tableau des facteurs.

Vous avez besoin du document intitulé « **Votre relevé annuel 2011** » de janvier 2012 transmis par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA). Utiliser les montants apparaissant dans la partie « **Indexation de votre rente** ».

Si vous avez des difficultés, communiquez avec Arlette au 450-467-7060 ou par courriel essaim2003@videotron.ca

Exemple de « **Votre relevé annuel 2011** »

Indexation de votre rente

Pour l'année 2011, le taux d'augmentation de l'indice des rentes (TAIR) est de 2,80 %

Indexation

Portion de votre rente pleinement indexée selon le TAIR	5 339 \$	X	2,80 % =	149,49 \$
Portion de votre rente indexée selon le TAIR moins 3 %	13 360 \$	X	0,00 % =	0,0 \$
Portion de votre rente indexée selon le plus élevé de 50 % du TAIR ou du TAIR moins 3 %	5 697 \$	X	1,40 % =	79,76 \$
Rente annuelle payable au 1^{er} janvier 2012	24 396 \$			229,25 \$

Exemples des calculs utilisant la grille des facteurs

Si vous avez pris votre retraite entre le 1^{er} juillet 1982 et le 31 décembre 1999

Exemple 1 (prise de la retraite le 1^{er} juillet 1997)

ÉTAPE # 1 Portion de votre rente indexée selon le TAIR moins 3 %	13 360 \$
Multiplier par le facteur 1982-1999 correspondant à votre date de retraite en choisissant la date qui se rapproche le plus de votre date réelle de retraite.	X 2,446
Perte estimée au 31 décembre 2012	32 678,56 \$